



École du Plateau

Notre mission

Éduquer dans le respect de la diversité

Notre vision

Apprendre à grandir et à collaborer en s'engageant pour la société de demain

Conseil d'établissement

École du Plateau – 008

PROCÈS VERBAL

Séance ordinaire du mardi 6 avril 2021

Mode virtuel

Présents :

Mme Monick Corriveau	Parent
M. Sacha Baharmand	Parent
Mme Kim Jessome	Parent, Présidente, représentante au comité de parents
Mme Annie Montpetit	Parent
M. Benoît Paquin	Parent
Mme Julie St-Jean	Parent
M. Dominique Kenney	Représentant de la communauté
M. Antoine Douville	Parent

Mme Marie-Pierre Léger	Enseignante
Mme Hélène Periers	Enseignante
Mme Lidija Pujic	Technicienne du service de garde
Mme Marie-Hélène St-Cyr	Enseignante
Mme Vedrana Vulesevic	Éducatrice en service de garde

Mme Céline Cyr	Directrice adjointe
Mme Lynne Séguin	Directrice
Mme Nancy Dugas	Secrétaire

Absente :

Mme Julie Villeneuve	Enseignante
----------------------	-------------

Mme Séguin souhaite la bienvenue à tous.

1. Présence et vérification du quorum
 - Mme Jessome constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 18h33.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (CE-23-20-21)
 - Mme Annie Montpetit propose l'adoption de l'ordre du jour. Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 février 2021 et suivis (CE-24-20-21)

- Mme Julie St-Jean propose l'adoption du procès-verbal.
Adoptée à l'unanimité.

4. Message provenant de Mme St-Amour de l'OPP

L'OPP est toujours à la recherche de moyen de financement pour l'école du Plateau. La tenue d'un encaissement silencieux a été proposée par l'équipe. Pour souligner la reconnaissance du personnel en bénévolat scolaire, un repas traiteur, avec la formule, « à distance » serait proposé pour cet événement.

Mme Julie St-Jean suggère une campagne de financement auprès des étiquettes « colle à moi ». La suggestion sera apportée lors de la prochaine rencontre de l'OPP.

5. Intervention du public

Aucune intervention

6. Mot de la direction

- 6.1 Suivi de la clientèle 2021-2022

Inscriptions pour les enfants du préscolaire a eu lieu du 25 janvier au 12 février 2021. La réinscription des élèves du primaire a eu lieu le 10 février 2021.

Prévision de la clientèle : 560 élèves sur le territoire de l'école du Plateau.

7 avril 2021 : 1re rencontre pour la répartition des élèves dans les groupes qui devront déménager vers l'école 036.

Déménagement à la mi-année de la clientèle prévue pour l'école 036

Date prévue pour avertir les élèves concernés : dès juin 2021

Les modulaires quitteront la cour de l'école dès la fin des classes.

Le bassin de l'école 036 devient l'accueil des élèves en surplus pour les 2 prochaines années.

- 6.2 Covid-19

L'école du Plateau faisait partie des 4 écoles sans éclosions sur le territoire de la CSSPO. Le retour prévu à l'école est le 12 avril 2021, s'il n'y a pas de nouvelles mesures prises par le gouvernement.

Tous les élèves du primaire devront porter le masque pédiatrique lorsqu'ils seront dans l'établissement scolaire. Les masques seront fournis par le CSSPO.

Présentement, l'école du Plateau a 4 poubelles dans son établissement pour disposer des masques usés.

Suite à la fermeture de l'école, l'équipe des « dîners pizza » a reporté le dîner du 8 avril vers une date ultérieure.

- 6.3 Brigadiers adultes
La direction de l'école du Plateau a réitéré une demande auprès de la ville de Gatineau dans le but d'ajouter un 2^e brigadier adulte à l'intersection du chemin Pink et boulevard des Grives, car l'élargissement du chemin Pink est devenu plus convoité par les automobilistes et moins sécuritaire pour les élèves qui traversent cette intersection. Un enjeu en défaveur à ce 2^e brigadier adulte est la quantité d'élèves qui doivent utiliser ce chemin pour se rendre à l'école.
- 6.4 Mobio – Plan de déplacement
C'est un centre de gestion des déplacements des élèves et des employés qui évalue le périmètre scolaire à la marche pour se rendre à l'école.
Problématique : le débarcadère des autobus scolaires
L'évaluation des recommandations est en cours.
Il n'y a pas d'échéancier pour effectuer le changement du débarcadère.
Suggestion d'un débarcadère à vélo pour améliorer les déplacements actifs et le comportement de bouger, car cela fait partie de notre projet éducatif.

7. Plan d'action de l'école

- 7.1 Projet éducatif à revoir l'an prochain (CE-25-20-21)
-Évaluation des plans d'action et amélioration des compétences
-l'achat de matériel
-Partage des façons de faire
Pour déterminer l'ordre des priorités des actions à prévoir selon les apprentissages, des élèves sont basés sur les résultats des examens ministériels des 4^e et 6^e années.
Le MESS a annoncé qu'il n'y aurait pas d'épreuves uniformes pour l'année 2020-2021 alors pour déterminer les priorités, on va se baser sur les années antérieures.

La résolution du plan d'action est toujours d'actualité dans le contexte actuel.
Proposé par Mme Corriveau. Adopté à l'unanimité.

- 7.2 Grille-matière 2021-2022 (CE-26-20-21)
Consultation effectuée en présence des enseignants spécialistes pour déterminer le seuil minimal à respecter pour les matières étudiées durant leurs périodes. Répartition des heures est statu quo depuis plusieurs années. Les cours d'éducation physique font partie de nos valeurs de notre plan d'action et l'anglais est partie intégrante de la région de l'Outaouais.
Les 4 compétences sont étudiées 1 fois au courant de l'année.
Le contenu du programme scolaire est prescrit par le gouvernement. Le temps n'ayant pas de matière attirée est comblé avec le temps d'enseignement des spécialistes.
Proposé par M. Benoît Paquin. Adopté à l'unanimité.

- 7.3 Liste des effets scolaires du primaire (CE-27-20-21)

La quantité des effets scolaires est présentée et balisée par la CSSPO. Très peu de changement a été effectué comparativement aux années précédentes. Les quantités sont uniformisées entre la 1^{re} année et la 6^e année.
Proposé par Mme Corriveau. Adopté à l'unanimité.

8. Informations

- 8.1 Budget de fonctionnement du C.É.
Peu de dépenses ont été enregistrées pour le C.É. depuis le début de l'année 2020.
- 8.2 Priorités du C.É.
Suivi à faire pour la correction du tableau : Correction du solde dans le projet d'appartenance de l'école (chandails).
- 8.3 Formation des membres du C.É.
Rappel amical de compléter et signer l'attestation indiquant que la formation a été suivie par tous les membres du C.É.
- 8.4 Mot du représentant du comité des parents
Prochaine rencontre aura lieu le 26 avril prochain.
- 8.5 Mot du représentant de la communauté
L'équipe de l'école du Plateau qui siège sur le C.É a une belle coopération, collaboration et travail fort à garder une belle gestion au sein de ce comité.
- 8.6 Mot du personnel du service de garde
Mme Pujic souligne les efforts des éducateurs/éducatrices tout en respectant les règles d'hygiène qui évolue depuis la pandémie. Le service de garde d'urgence mise en place pour les personnes admissibles est en alternance avec les écoles primaires du secteur du Plateau. L'école du Lac des Fées accueillera ce service durant la fermeture des écoles.
- 8.7 Mot du personnel enseignant
Mme Marie-Pierre Léger souligne la préparation technique et organisationnelle pour la planification des cours en ligne en vue de la fermeture des écoles pendant la pandémie.

9. Correspondance

Nous n'avons reçu aucune correspondance.

10. Levée de la séance (CE-27-20-21)

La séance ordinaire du mardi 6 avril 2021 est levée à 20h13.

Mme Kim Jessome
Présidente

Mme Lynne Séguin
Directrice